

**LISTE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA
COMMUNE D'EYRANS**

L'an deux mille vingt-deux, le vingt-sept septembre,

Le Conseil Municipal de la Commune d'EYRANS dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la Présidence de M. BAILAN.

Nombre de conseillers en exercice : 15

Date de convocation du Conseil Municipal : 20 septembre 2022

Présents :

M. BAILAN Bernard, M. MAURIN Pierre, M. ROUSSET Philippe,
M. LORTEAU Christophe, Mme PETIT Danielle, M. CHARREYRE Didier, Mme DUPERRIN Sandrine, Mme ALARIC Valérie, Mme JOLLY-MICHEAU Corinne, M. DARJOUR Bruno.

Absents Excusés :

Mme HOURDEBAIGT Dominique, M. TORRES Daniel, M. BENOIT Jérôme, M BROUILLARD Tony, M. BOUCHERIE Frédéric.

Secrétaire de Séance : M. ROUSSET Philippe.

❖ **Adoption à l'unanimité du compte-rendu de la séance du 29 juin 2022**

❖ **Délibérations :**

- N° 50 : Modification du taux de la taxe d'aménagement,
- N° 51 : Achat de tickets de cantine,
- N° 52 : Tarifs des tickets de cantine – Rentrée scolaire 2022/2023,
- N° 53 : Réfection du marquage – RD 137 – Route de Royan,
- N° 54 : Achat de mobilier pour l'école,
- N° 55 : Ineo – Dépannage éclairage,
- N° 56 : Décision modificative n°1 – Budget communal,
- N° 57 : Redevance assainissement – Tarification 2023,
- N° 58 : Transport sortie scolaire,
- N° 59 : Dégrèvement de la facture d'eau concernant un abonné
- N° 60 : G4 Ingénierie – Maîtrise d'œuvre concernant l'extension du réseau assainissement – Hameaux de Damet et de la Prune,
- N° 61 : Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'assainissement collectif – Exercice 2021,
- N° 62 : Adhésion au dispositif de médiation préalable obligatoire dans certains litiges de la fonction publique mis en œuvre par le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Gironde (CDG 33),
- N° 63 : Convention d'adhésion à l'offre de service de prévention et santé au travail du centre de gestion de la fonction publique territoriale de la gironde,
- N° 64 : SMICAL – Motion de rejet concernant la fin du ramassage en porte-à-porte,
- N° 65 : Tarifs de location de la salle polyvalente,
- N° 66 : Tarifs des concessions et des columbariums du cimetière